

Original : Anglais



PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

40^{ÈME} SESSION DU COMCEC

(2-5 novembre 2024)

Bureau de Coordination du COMCEC

Octobre 2024

www.comcec.org

Pour plus d'informations :
Bureau de Coordination du
COMCEC

Necatibey Cad. No: 110/A
06570 Yüce-tepe
Ankara - TÜRKİYE

Télécopie : +90 312 294 57 10

Fax : +90 312 294 57 77

Web : www.comcec.org

E-mail : comcec@comcec.org



**PROJET D'ORDRE DU JOUR
DE LA 40^{ÈME} SESSION DU COMCEC
(2-5 novembre 2024)**

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour
2. Rapport sur la stratégie du COMCEC et de sa mise en œuvre
3. Mise en œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'action
4. Développements économiques mondiaux avec une référence spéciale aux états membres de l'OCI
5. Commerce intra-OCI
6. Renforcement du rôle du secteur privé dans la coopération économique
7. Approfondissement de la coopération financière
8. Amélioration des transports et des communications
9. Développement d'un secteur du tourisme durable et compétitif
10. Augmentation de la productivité du secteur agricole et maintien de la sécurité alimentaire
11. Allègement de la Pauvreté
12. Coopération sur la transformation numérique
13. Échange de vues sur "Transformation numérique des systèmes de paiement dans les pays membres de l'OCI"
14. Date de la 41^{ème} Session du COMCEC
15. Questions Diverses
16. Adoption des Résolutions

INTRODUCTION

Le but du présent document est de fournir des informations de base sur l'état actuel des domaines de coopération, des programmes et des projets du COMCEC pour sa 40^{ème} Session Ministérielle, qui se tiendra les 2 et 5 novembre 2024, à Istanbul.

Le document présente les informations de base et les mesures nécessaires se rapportant aux Points 2 à 14 du Projet d'Ordre du Jour. Comme les autres Points de l'Ordre du Jour se passent d'explication, ils ne sont pas inclus dans le Document.

Les rapports et études qui seront soumis au titre de chaque point de l'ordre du jour seront téléchargés sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

POINTS ANNOTÉS DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR

Rapport sur la stratégie du COMCEC et de sa mise en œuvre

Le COMCEC poursuit ses efforts conformément à la Stratégie du COMCEC. Les Groupes de Travail (GT), faisant partie de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, fournissent une plateforme régulière pour les experts des Pays Membres afin de discuter des politiques et des pratiques et de partager les expériences dans chaque domaine de coopération en vue de créer une compréhension commune, et de rapprocher les politiques entre les Pays Membres. Le Financement de Projet du COMCEC, en tant qu'instrument de soutien politique, permet aux pays membres, enregistrés auprès des Groupes de Travail, ainsi qu'aux Institutions pertinentes de l'OCI, de soumettre des projets concrets pour la réalisation des Recommandations Politiques Ministérielles du COMCEC.

Dans ce cadre, depuis la 39^{ème} session du COMCEC, les Groupes de Travail ont mené leurs 22^{ème} et 23^{ème} séries de réunions (21^{ème} et 22^{ème} réunions pour le domaine de la Coopération Financière) et ont élaboré des thèmes importants dans chaque domaine de coopération. Les détails sur les développements dans chaque groupe de travail sont donnés sous le point pertinent de l'ordre du jour.

En ce qui concerne les projets réalisés dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, 17 projets ont été mis en œuvre en 2023 dans le cadre du 10^{ème} Appel à Projets. En outre, 24 projets sont mis en œuvre par les Pays Membres et les Institutions pertinentes de l'OCI cette année. Le 12^{ème} appel à projet a été lancé le 1^{er} Octobre 2024.

En outre, dans le cadre du programme AI-Quds du COMCEC, 5 projets ont été mis en œuvre au cours de la période 2021-2022. La portée du programme comprend de nouvelles priorités thématiques, notamment le tourisme, l'entrepreneuriat, la création d'opportunités d'emploi et l'autonomisation des jeunes, le commerce électronique et le développement des PME. À cet égard, 5 projets ont été mis en œuvre en 2023 dans le cadre du programme AI-Quds. De plus, 9 projets sont en cours de réalisation cette année. Tous les détails concernant les Programmes de Soutien du COMCEC sont disponibles sur le site web du COMCEC (programs.comcec.org).

En outre, les efforts de coopération déployés par les Institutions pertinentes de l'OCI revêtent une grande importance pour la réalisation des objectifs de la Stratégie du COMCEC et des Recommandations Politiques Ministérielles du COMCEC. Conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC, les institutions de l'OCI organisent des activités allant de pair avec les objectifs et les résultats escomptés de la Stratégie du COMCEC ainsi que sur les recommandations politiques adoptées par les sessions ministérielles du COMCEC.

Dans ce cadre, la 39^{ème} Session du COMCEC s'est félicitée du Rapport d'Avancement soumis par le BCC, fournissant un aperçu des principales réalisations dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, a félicité les Pays Membres et les Institutions pertinentes de l'OCI pour leurs précieuses contributions à sa mise en œuvre, et a demandé aux Pays Membres et aux Institutions pertinentes de l'OCI de continuer à apporter leur plein soutien à la mise en œuvre de la Stratégie. En outre, la Session s'est félicitée du succès de la convocation des Groupes de Travail du COMCEC dans chaque domaine de coopération et des études de recherche menées par le BCC pour enrichir les discussions lors des réunions du Groupe de Travail du COMCEC. La session a également félicité les efforts déployés par les Groupes de Travail visant à rapprocher les politiques entre les pays membres dans leurs domaines de compétence et a félicité les recommandations de politique faites par les Groupes de Travail durant leurs réunions en 2024.

En outre, saluant les précieux résultats des projets financés par le COMCEC depuis 2014, la session a invité les Pays Membres à intensifier leurs efforts pour exploiter les avantages du Financement de Projets du COMCEC, en particulier en vue de matérialiser les Recommandations de la Politique Ministérielle.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC présentera à la Session un rapport sur l'état d'avancement relatif à la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC. La Session examinera le rapport soumis par le BCC pour entreprendre les mesures nécessaires.

- Rapport de la 40^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC

Le Comité de Suivi du COMCEC, lors de sa 40^{ème} Réunion tenue les 22 et 23 Mai 2024, a passé en revue la mise en œuvre des programmes et projets inscrits à l'ordre du jour du COMCEC, a préparé le projet d'ordre du jour de la 40^{ème} Session du COMCEC et a proposé une série de recommandations pour la Session.

Mesure(s) Nécessaire(s): La 40^{ème} Session du COMCEC sera informée par le Rapporteur du Comité de Suivi du COMCEC sur les recommandations de la Réunion du Comité de Suivi.

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

Mise en œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'action

Le Programme d'action de l'OCI pour la période 2016-2025 (OCI-2025 : Programme d'Action) a été adopté lors du 13^{ème} Sommet Islamique qui s'est tenu à Istanbul, République de Türkiye les 14-15 avril 2016. Soulignant l'importance de la réalisation des objectifs fixés par l'OCI 2025 : Pour assurer la mise en œuvre du Programme d'Action et le suivi actif de la section économique et commerciale du Programme par le COMCEC, la 39^{ème} Session du COMCEC a demandé au Secrétariat Général de l'OCI de soumettre régulièrement aux Sessions du COMCEC et aux Réunions du Comité de Suivi des rapports d'avancement complets sur la mise en œuvre du Programme.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Secrétariat Général de l'OCI doit soumettre un rapport d'activité complet sur la mise en œuvre de l'OCI 2025: Programme d'action La Session examinera le rapport soumis par le Secrétariat Général sur la question pour entreprendre les mesures nécessaires.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR

Développements économiques mondiaux avec une référence spéciale aux états membres de l'OCI

Conformément à la décision pertinente de la 12^{ème} session du COMCEC, le SESRIC a préparé un rapport annuel sur les récents développements économiques mondiaux et leurs implications sur les pays membres de l'OCI et l'a soumis aux sessions du COMCEC.

Le Rapport Économique Annuel fournit une vue d'ensemble des développements économiques et financiers globaux et régionaux ainsi que plusieurs recommandations politiques pour les Pays Membres de l'OCI. La 39^{ème} Session du COMCEC a chargé le SESRIC de continuer à faire une surveillance des développements économiques mondiaux et de leurs implications sur les Pays Membres de l'OCI, ainsi que de continuer à faire un rapport à ce sujet aux sessions annuelles du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le SESRIC doit soumettre un rapport annuel sur les récents développements économiques mondiaux et leurs implications pour les pays membres de l'OCI. Les Pays Membres partageront leur expérience concernant les développements économiques récents.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Commerce Intra-OCI

L'expansion du commerce intra-OCI est l'un des objectifs stratégiques les plus importants du COMCEC dans le domaine du commerce. À cet égard, le commerce occupe une place importante dans l'agenda du COMCEC.

Conformément à la résolution pertinente de la 39^{ème} Session du COMCEC, le Groupe de Travail sur le Commerce, dans ses 22^{ème} et 23^{ème} Réunions, s'est concentré sur le thème de "Améliorer la Qualité de l'Infrastructure dans les Pays Membres de l'OCI".

En ce qui concerne les projets soutenus dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, cinq projets sont mis en œuvre par le Bangladesh, l'Indonésie, le Suriname, l'Ouganda et la Türkiye dans le domaine commercial en 2024.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC informera la Session des résultats des 22^{ème} et 23^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur le Commerce et des projets mis en œuvre en 2024 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC.

Il existe de même plusieurs programmes et projets importants sur l'ordre du jour du COMCEC dans le domaine du commerce. Certains programmes et activités en cours sont le SPC-OCI, les Foires Commerciales Islamiques, l'Assistance Technique liée à l'OMC, les Activités de Financement du Commerce et les Activités Commerciales de l'INMPI.

- SPC-OCI

Le SPC-OCI (Le Système de Préférences Commerciales entre les Pays Membres de l'OCI) est l'un des projets les plus importants du COMCEC dans le domaine commercial. Le Système est composé de trois accords, à savoir : l'Accord Cadre, le Protocole sur le Schéma des Tarifs Préférentiels (PRETAS) et les Règles d'Origine. La base juridique du SPC-OCI a été achevée en 2011.

Conformément à la résolution pertinente de la 37^{ème} Session Ministérielle du COMCEC et à la décision de la Réunion du Comité de Négociations Commerciales (TNC) tenue en Juin 2021, le Système est devenu pleinement opérationnel à partir du 1er juillet 2022.

Dans ce cadre, se félicitant de l'entrée en vigueur du système, la 39^{ème} Session du COMCEC a demandé aux États Participants, qui ne l'ont pas encore fait, de finaliser leurs procédures internes et a appelé les Pays Membres, qui n'ont pas encore signé ou ratifié les Accords SPC-OCI, à le faire dans les meilleurs délais et à finaliser les autres procédures d'adhésion au Système.

La 39^e session ministérielle du COMCEC a salué la convocation des honorables ministres et chefs de délégation le 4 Décembre 2023 en marge de la 39^{ème} Session Ministérielle du COMCEC où les Honorables Ministres et Chefs de Délégation ont délibéré sur les questions relatives à l'agenda commercial de l'OCI, en particulier le SPC-OCI. La Session a également exprimé sa gratitude à la République de Türkiye pour s'être portée volontaire pour accueillir le Troisième Session du CNC sur le SPC-OCI au niveau ministériel en 2024 et a demandé à tous les Pays Membres de participer activement à cet événement important.

Conformément à la résolution pertinente de la 39^{ème} Session Ministérielle du COMCEC, la Troisième Réunion Ministérielle du CNC du SPC-OCI s'est tenue à Istanbul les 10 et 11 Juin 2024, sous la présidence du Ministère du Commerce de la République de Türkiye. La réunion susmentionnée a pris note des discussions initiales sur un projet de "Stratégie de Négociation Et Plan De Travail Pour L'expansion Potentielle du SPC-OCI" présenté par la République de Türkiye.

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que co-secrétariat du CNC, le BCC informera la Session sur les développements récents concernant le SPC-OCI. La Session examinera les derniers

développements et prendra, au besoin les mesures appropriées.

- Foires Commerciales Islamiques

Les foires commerciales islamiques sont organisées tous les deux ans dans l'un des Pays Membres de l'OCI par le CIDC en vue de promouvoir le commerce intra-OCI. Outre les Foires Commerciales Islamiques, des expositions sectorielles spécifiques sont aussi organisées par le CIDC dans les Pays Membres.

La 39^e session ministérielle du COMCEC a apprécié les activités du CIDC menées en 2023 et a invité les Pays Membres à participer activement aux foires, expositions et forums suivants qui seront organisés par le CIDC en 2024.

La 39^{ème} Session du COMCEC a demandé au CIDC de continuer à organiser des foires sectorielles spécifiques en coopération avec les pays membres et de soumettre régulièrement des rapports d'activité sur les foires commerciales et les autres foires spécialisées ainsi que les expositions aux sessions du COMCEC et d'organiser des activités de promotion de l'investissement telles que des forums de haut niveau et des programmes de renforcement des capacités au niveau national et régional afin de renforcer l'investissement intra-OCI.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le CIDC doit rendre compte des derniers développements concernant les foires commerciales islamiques et les expositions sectorielles.

- Assistance Technique liée à l'OMC

Le COMCEC encourage ses membres à rejoindre l'OMC en vue de bénéficier du système international du commerce sur des bases équitables et justes. À cet égard, le Groupe de la BID et le CIDC organisent des cours de formations, des séminaires et des ateliers sur les questions liées à l'OMC dans l'intérêt des Pays Membres.

Considérant l'importance d'un système commercial multilatéral équitable et juste pour la croissance durable des pays, et prenant note de l'assistance technique actuelle fournie par les Pays Membres de l'OMC de l'OCI aux États Non-Participants pour leurs efforts d'accession à l'OMC, la 39^{ème} Session du COMCEC et le 40^{ème} Comité de suivi du COMCEC ont appelé la BISD et

le CIDC à continuer d'étendre leur assistance technique aux Pays Membres dans le cadre des négociations commerciales multilatérales et à coordonner la position des Pays Membres au sein de l'OMC.

La 39^{ème} session du COMCEC a réitéré sa demande au CIDC et à la BID de développer un programme d'assistance technique au profit de l'État de Palestine sur les négociations commerciales de l'OMC, la facilitation du commerce, la formation des négociateurs Locaux, les stratégies d'accès aux marchés des PME nationales à travers un programme de liens inversés avec d'autres Pays Membres.

Mesure(s) Nécessaire(s): La BID et le CIDC devraient soumettre des rapports relatifs à leurs activités dans ce domaine à la Session.

- **Activités de Financement du Commerce**

L'accès à un financement abordable est l'un des facteurs importants qui incitent les hommes d'affaires afin de s'engager dans le commerce international. Les activités de financement du commerce sont principalement menées au sein de l'organe de financement du commerce du Groupe de la BID, la Société Islamique de Financement du Commerce (SIFC). De plus, la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (SIACE) fournit l'assurance de crédits à l'exportation pour atténuer les risques du commerce.

La 39^{ème} Session du COMCEC et le 40^{ème} Comité de Suivi ont apprécié les activités de financement du commerce et de développement du commerce de la SIFC et la mobilisation des fonds des partenaires de développement pour le financement des opérations commerciales dans les Pays Membres, contribuant ainsi à l'accomplissement de l'objectif de 25 pour cent du commerce intra-OCI d'ici l'année 2025. Le 40^e Comité de suivi du COMCEC a demandé à la SIFC de continuer à rendre compte de ses opérations sur le commerce intra-OCI aux Sessions du COMCEC et aux Réunions du Comité de Suivi.

Rappelant les résolutions pertinentes de la 39^{ème} Session ministérielle du COMCEC, le 40^{ème} Comité de Suivi du COMCEC a également demandé à la SIACE, en coopération avec le SESRIC, le ICDT et le CICD, de poursuivre leurs efforts pour achever les préparatifs techniques pour le lancement du Programme d'Intelligence Economique de l'OCI (OBIC) et de soumettre régulièrement des rapports d'avancement. liés à l'OBIC, aux Sessions Ministérielles du COMCEC et aux Réunions Du Comité De Suivi.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le groupe de la BID doit rendre compte de ses activités en matière de financement du commerce et d'assurance contre le risque de crédit à l'exportation. Le groupe de la BID (SIACE) doit également informer la Session des derniers développements concernant le programme de renseignement des affaires de l'OCI.

- Les Activités Commerciales de l'INMPI

L'INMPI, en tant qu'institution affiliée à l'OCI, vise à renforcer le commerce entre les Pays Membres en réalisant des normes harmonisées et en éliminant les barrières techniques entre eux.

La 39^{ème} Session du COMCEC et le 40^{ème} Comité de Suivi ont salué les efforts du SMIIC dans le domaine de la normalisation, de la métrologie et de l'accréditation et leur impact sur la facilitation des échanges et le renforcement des capacités, et le Comité invité les Pays Membres à adopter et à utiliser les normes de l'OCI / l'INMPI en tant que normes nationales en vue de contribuer à l'harmonisation des normes et à l'élimination des obstacles techniques au commerce entre les Pays Membres, et a appelé les Pays Membres concernés qui utilisent les Normes de l'OCI / l'INMPI, à adopter officiellement les normes conformément aux directives d'adoption de l'INMPI.

Mesure(s) Nécessaire(s): L'INMPI informera la Session des développements récents concernant ses activités liées au commerce.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR **Renforcement du rôle du secteur privé dans la coopération** **économique**

- Réunions du Secteur Privé

Les Réunions du Secteur Privé organisées par la Chambre Islamique de Commerce et de Développement (CICD), constituent une plate-forme cruciale au secteur privé des Pays Membres de l'OCI pour communiquer entre eux et d'explorer les opportunités pour le commerce et les investissements. Outre les réunions du secteur privé, la CICD organise également divers forums sectoriels spécifiques dans les domaines de l'Agriculture Durable, du Tourisme Durable, de l'Economie Islamique, de l'Investissement, de l'Economie Numérique et de l'Entrepreneuriat afin de soutenir le développement durable du secteur privé de l'OCI pour une croissance économique résiliente des pays membres.

Soulignant le rôle de la CICD en tant que moteur de mobilisation des investissements, la 39^{ème} Session Ministérielle du COMCEC a salué les efforts continus de la CICD pour initier une large gamme d'ateliers pour les Chambres Membres en vue de renforcer la capacité et la qualité de leurs institutions à travers l'Académie de la CICD et a invité les Pays Membres de l'OCI à encourager leurs organisations du secteur public - privé à prendre part aux forums et événements sectoriels spécifiques de la CICD organisés pour le développement du secteur privé dans les Pays Membres de l'OCI.

La 39^e Session du COMCEC et le 40^e Comité de suivi du COMCEC ont pris note des efforts et des activités de la CIDC dans l'organisation de divers forums sectoriels spécifiques dans les

domaines de l'Agriculture Durable, du Tourisme Durable, de l'Economie Islamique, de l'Investissement, de l'Economie Numérique et de l'Entrepreneuriat afin de soutenir le développement durable du secteur privé de l'OCI pour une croissance économique résiliente des pays membres.

Mesure(s) Nécessaire(s): La CICD doit présenter un rapport à la Session sur les développements récents concernant les réunions du secteur privé.

- **Centre d'Arbitrage de l'OCI**

Le Centre d'Arbitrage de l'OCI fournit des services aux Pays Membres de l'OCI et au secteur privé dans le règlement des litiges commerciaux et d'investissement. À cet égard, la 39^{ème} Session du COMCEC a appelé les Pays Membres à encourager leurs institutions pertinentes à participer activement aux activités du Centre d'Arbitrage de l'OCI en vue de faire usage des services fournis par le Centre.

Mesure(s) Nécessaire(s): La CICD et le Centre d'Arbitrage de l'OCI devraient informer la Session des développements récents. La Session examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

- **Financement du développement du secteur privé**

En tant qu'institution financière multilatérale de développement et membre du Groupe de la BID, la Société Islamique de Développement du Secteur Privé (SID) œuvre en vue du développement du secteur privé dans les Pays Membres et fournit un financement aux projets du secteur privé à cette fin.

Saluant les activités d'investissement, de financement, de conseil et de développement de l'ICD (Société Islam pour le Développement du Secteur Privé) pour soutenir le développement du secteur privé dans les pays membres de l'OCI, la 39^{ème} Session Ministérielle du COMCEC a invité les Pays Membres à mieux utiliser les moyens de l'ICD à travers des projets solides visant à créer la concurrence, l'esprit d'entreprise et des opportunités d'emploi.

Mesure(s) Nécessaire(s): La SID doit informer la Session de ses efforts de financement du secteur privé dans les Pays Membres de l'OCI.

Rappelant la résolution pertinente de la 38^{ème} Session Ministérielle du COMCEC et la décision de la 39^{ème} Réunion de Suivi du COMCEC sur le développement d'un Programme de PME bien conçu, salue les efforts déployés par les Pays Membres intéressés et les Institutions pertinentes de l'OCI en menant une recherche comprenant des Enquêtes et des réunions techniques en vue de la conception du Programme de PME du COMCEC.

Prenant note avec appréciation des recommandations de la réunion de haut niveau sur le programme PME du COMCEC qui a été organisée par le KOSGEB de la République de Türkiye le 3 décembre 2023 à Istanbul en marge de la 39^{ème} Session du COMCEC, invite les Pays Membres intéressés et les institutions concernées de l'OCI à participer activement aux activités qui seront menées dans le cadre du Programme.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC devrait informer la Session des récents développements relatifs au Programme PME du COMCEC.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR **Approfondissement de la coopération financière**

L'expansion et l'intensification de la collaboration financière sont cruciales pour le progrès socio-économique des Pays Membres de l'OCI.

Conformément à la résolution pertinente de la 39^{ème} Session du COMCEC, le 21^{ème} et 22^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur la Coopération Financière (GTFCF) ont eu lieu en 2024 axées sur le thème de la "Transformation Numérique des Systèmes de Paiement dans les Pays Membres de l'OCI".

En ce qui concerne les projets soutenus dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, la République Fédérale du Nigeria est en train de mettre en œuvre le projet intitulé "Formation à la Finance Numérique et aux Systèmes de Paiement pour le Renforcement de la Chaîne de Valeur des PME" en 2024.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC informera la session des résultats 21^{ème} et 22^{ème} Réunions du groupe de travail sur la coopération financière ainsi que des projets mis en œuvre en 2024 dans le cadre du financement des projets du COMCEC.

De plus, les autres activités en cours dans le domaine de la coopération financière ont été effectuées dans le cadre du Forum des Bourses de l'OCI, du Forum des Organes de Réglementation de Marchés des Capitaux du COMCEC, et des Forums des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC.

- Forum des Bourses de Valeurs OCI

En tant que plate-forme et un canal de communication pour les pays membres, le Forum des échanges de l'OCI vise à approfondir et à élargir la coopération parmi les autorités compétentes des pays membres. Le Forum a organisé 17 réunions jusqu'à présent et a développé quelques projets importants, notamment l'indice S&P OIC/COMCEC 50 Shariah et la bourse de l'or de l'OCI. La 18^e Réunion du Forum s'est tenue le 1 Octobre 2024. Les informations sur les efforts

du Forum sont disponibles sur le site web (<http://www.oicexchanges.org/>).

La 39^{ème} Session du COMCEC a appelé les Pays Membres à soutenir la promotion du Fonds International Charia S&P OCI/COMCEC 50, qui comprend des actions de l'Indice Charia OCI COMCEC 50, développé sous la coordination du Forum des Bourses de l'OCI auprès des investisseurs et de la communauté financière dans leurs pays respectifs.

De plus, la 39^{ème} Session du COMCEC a demandé au Secrétariat du Forum des Bourses de l'OCI de compléter les préparations techniques sur le Projet de Bourse de l'Or de l'OCI, basé sur le modèle de la chaîne de blocs, en coopération avec les Banques Centrales des Pays Membres intéressés.

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que le Secrétariat du Forum, la Bourse d'Istanbul devrait informer la Session des développements récents concernant les activités du Forum, ainsi que les S&P OCI/COMCEC 50 Shariah Index, ainsi que du rapport d'avancement relatif à la réalisation du Projet de Bourse d'Or précité. La Session examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

- **Forum Des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC**

Le Forum des régulateurs des marchés de capitaux du COMCEC (CMR) sert de plate-forme régulière déployant des efforts pour accroître la coordination et la coopération dans les domaines de l'infrastructure réglementaire et juridique entre les Pays Membres. Le Forum s'est réuni douze fois jusqu'à présent. La 13^{ème} Forum COMCEC CMR se tiendra le 16 Octobre 2024. Les informations sur les efforts du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (<http://www.comceccmr.org/>).

La 38^{ème} Session du COMCEC a pris note avec satisfaction de l'achèvement de la plate-forme GEFAS (Système d'information sur les instruments financiers basés sur l'immobilier et en développement) désignée comme un centre d'information pour les instruments du marché des capitaux sur le thème de l'immobilier et a invité les Pays Membres intéressés à encourager leurs autorités compétentes à rejoindre cette plateforme et à fournir les informations nécessaires à publier dans GEFAS.”

En outre, rappelant les résolutions pertinentes des Sessions Ministérielles du COMCEC, la 39^{ème} Session du COMCEC a demandé au Secrétariat du Forum des Régulateurs du Marché des Capitaux du COMCEC d'accélérer les préparations légales, administratives et technologiques nécessaires pour l'établissement de la Plateforme Électronique de l'Immobilier du COMCEC et a invité les Pays Membres, qui ne l'ont pas encore fait, à identifier leurs organes autorisés et à les

notifier au Secrétariat du Forum pour renforcer la coordination.

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que secrétariat du Forum, le Conseil des marchés de capitaux de Turquie doit informer la session des développements récents concernant les efforts du Forum. La Session examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

- **Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC**

Depuis sa création, le Forum des Banques Centrales de l'OCI-du COMCEC a fourni une plateforme régulière pour discuter des questions monétaires, bancaires et financières, tout en intensifiant les efforts visant à approfondir la coopération et la coordination entre les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des pays membres de l'OCI. Dans ce cadre, la 6^{ème} réunion du Forum des banques centrales de l'OCI-COMCEC s'est tenue les 29 et 30 Septembre 2024 à Istanbul, en Türkiye. Les informations sur les efforts du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (<http://comceccentralbanks.org/>).

Par ailleurs, saluant les programmes de formation et de renforcement des capacités, en particulier sur les banques et les finances Islamiques, la stabilité financière et la politique monétaire, organisés par le SESRIC au profit des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres, la 39^{ème} Session ministérielle du COMCEC a demandé au SESRIC de continuer à organiser de telles activités au profit des institutions nationales pertinentes des États Membres dans le cadre du Programme de Renforcement des Capacités des Banques Centrales (CB-CaB).

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que secrétariat du Forum, la Banque Centrale de la République de Turquie doit informer la Session des activités du Forum.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR
Amélioration des transports et des communications

La croissance économique et la productivité sont étroitement liée à aux infrastructures de transport et à aux systèmes de transport, qui permettent une productivité accrue grâce à des coûts logistiques plus faibles, des économies sur les stocks et un accès à des marchés de l'approvisionnement et du travail plus importants. Par conséquent, l'existence d'un système de moyens de transport fonctionnel est très importante pour la croissance économique.

À cet égard, le Groupe de Travail du COMCEC sur le Transport et les Communications (TCWG) a consacré ses 22^{ème} et 23^{ème} Réunions en 2024 au thème du "Développement des Systèmes de

Transport Intelligents dans les Pays Membres de l'OCI", conformément à la résolution pertinente de la 39^{ème} Session du COMCEC.

En ce qui concerne les projets soutenus dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, la Gambie est en train de mettre en œuvre le projet intitulé "Amélioration des Capacités Humaines et Institutionnelles pour le Développement d'un Cadre Institutionnel pour le Système de Transport Intelligent (STI) en Gambie" en partenariat avec le Qatar en 2024.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC informera le Comité des résultats de la 22^{ème} et 23^{ème} Réunions du GTTC et le projets mis en œuvre en 2024 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC, ainsi que d'autres développements concernant la coopération dans ce domaine.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Développement d'un secteur du tourisme durable et compétitif

L'industrie du tourisme, qui joue un rôle crucial dans la structure économique et sociale des pays, est l'un des domaines de coopération les plus importants pour le COMCEC. Conformément à la résolution pertinente de la 39^{ème} Session du COMCEC, le Groupe de Travail sur le Tourisme (TWG) a tenu ses 22^{ème} et 23^{ème} Réunions en 2024 avec le thème "Développer et Faire la Marque des Destinations Touristiques Gastronomiques au Sein de l'OCI".

En ce qui concerne les projets soutenus dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC, cinq projets ont été mis en œuvre par le Mali le Nigéria et le Togo en 2024 et 17 pays membres ont bénéficié des projets.

La 12^{ème} Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT), qui se tiendra du 31 Mai au 2 Juin 2024 à Khiva, République d'Ouzbékistan, aura pour thème "Le Développement de l'Industrie du Tourisme d'une Manière Durable et Résiliente". Le 12^{ème} Forum du Secteur Privé du Tourisme de l'OCI/COMCEC se tiendra le 7 Octobre 2024.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC informera la Session des résultats des 22^{ème} et 23^{ème} Réunions et des projets mis en œuvre en 2024 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC, ainsi que d'autres développements concernant la coopération dans ce domaine.

POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR

Augmentation de la productivité du secteur agricole et maintien de la sécurité alimentaire

L'agriculture est l'un des domaines de coopération importants définis dans la stratégie du COMCEC. Conformément à la résolution pertinente de la 39^{ème} Session du COMCEC, les 22^{ème} et 23^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC s'est tenu en 2024, avec le thème du "Développement de la Production de Bétail et de la Pêche pour favoriser la Sécurité Alimentaire

pour un Développement Agricole Durable dans les Pays de l'OCI".

En ce qui concerne les projets soutenus par le Financement de Projet du COMCEC, 8 projets sont mis en œuvre par le Bénin, l'Azerbaïdjan, la Gambie, la Türkiye, le Niger, le Nigéria, le SESRIC et le COMSTECH 2024 dans le domaine de l'agriculture et 23 pays membres bénéficieront des projets.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC informera la session des résultats des 22^{ème} et 23^{ème} Réunions du Groupe de Travail sur l'Agriculture et des projets mis en œuvre en 2024 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC et d'autres développements dans ce domaine de coopération.

POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR

Allègement de la Pauvreté

La pauvreté reste l'une des composantes les plus importantes du programme de développement mondial, et l'économie mondiale fragile, l'escalade des conflits, l'urgence climatique, les pandémies ainsi que les autres turbulences de ces dernières décennies ont eu un impact défavorable sur les résultats obtenus en matière de réduction de la pauvreté.

Conformément à la résolution pertinente de la 39^{ème} Session du COMCEC, le PAWG a tenu ses 22^e et 23^e réunions en 2024, avec le thème "Réduire les Effets Adverses des Catastrophes Naturelles sur les Segments Pauvres de la Société dans les Pays Membres de l'OCI".

Dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC, 2 projets sont mis en œuvre par la Türkiye et le SESRIC en 2024 et 17 pays membres au total bénéficieront des projets.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC informera la Session des résultats des 22^{ème} et 23^{ème} Réunions et des projets mis en œuvre en 2024 dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC.

De plus, les efforts de coopération en cours dans le domaine de l'allègement de la pauvreté ont été déployés sous les auspices du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID), du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA), du Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) et de la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD).

- **Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)**

Suite au 3^{ème} Sommet Extraordinaire de la Conférence Islamique en 2005, un fonds spécial nommé le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) a été établi sous la BID. Depuis son lancement officiel en 2007, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté dans les Pays Membres. Une autre initiative importante de la BID, lancée en 2008 est le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA). En plus de créer plus d'emplois, ce fonds vise à renforcer la croissance économique et la production agricole dans les Pays Membres

africains.

La 39^{ème} Session Ministérielle du COMCEC et le 40^{ème} Comité de Suivi ont également demandé au Groupe de la BID de soumettre régulièrement des rapports sur la mise en œuvre de ses programmes, en particulier le FSID, aux Sessions Ministérielles du COMCEC et aux Réunions du Comité de Suivi du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Groupe de la BID devrait soumettre des rapports sur la mise en œuvre du FSID et du PSDA et informer la Session sur la mise en œuvre des programmes susmentionnés.

- **Programme de l'EPF-OCI**

Le SESRIC a exécuté le Programme d'Enseignement et de Formation Professionnels pour les Pays Membres de l'OCI (OCI-EFP) depuis 2009 pour contribuer à la livraison d'un enseignement et d'une formation professionnels de qualité par les autorités d'éducation pertinentes des Pays Membres de l'OCI.

Saluant les efforts du SESRIC dans l'exécution de la Feuille de Route Stratégique de l'OCI-EFTP 2020-2025, la 39^{ème} Session du COMCEC a demandé au SESRIC de continuer à fournir des mises à jour régulières du progrès à la fois aux Sessions du COMCEC et aux Réunions du Comité de Suivi et d'identifier les défis potentiels et de proposer des réponses stratégiques pour assurer la mise en œuvre continue et réussie de la Feuille de route.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le SESRIC devrait informer le Comité sur les derniers développements sur la mise en œuvre de la feuille de Route Stratégique de l'OCI-EFTP 2020-2025 et d'autres activités de formation en cours dans le cadre du Programme de l'OCI-EFP.

- **Mise en Œuvre des ODD**

Le programme pour le développement durable et ses objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, ont été adoptés par le sommet extraordinaire des Nations Unies en septembre 2015, présentant un programme de développement mondial plus ambitieux et plus complet.

Saluant les efforts du SESRIC dans la conduite des rapports annuels sur le progrès vers la réalisation des ODD dans les Pays Membres de l'OCI et la soumission aux Sessions Ministérielles du COMCEC sur une base régulière, la 39^{ème} session du COMCEC a demandé au SESRIC de continuer à mener des activités de formation statistique axées sur les ODD au profit des Bureaux Nationaux de Statistique des Pays Membres dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB).

En outre, la 39^{ème} Session du COMCEC a également demandé au BCC de continuer à compiler les activités pertinentes des Institutions de l'OCI alignées sur les domaines des ODD pour les

soumettre à la 40^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): On s'attend à ce que le SESRIC présente son rapport sur le progrès vers la réalisation des ODD dans les Pays Membres de l'OCI. Le BCC informera la Session des activités des Institutions pertinentes de l'OCI qui s'alignent sur les domaines prioritaires des ODD.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR

Coopération sur la transformation numérique

Soulignant les tendances émergentes en ce qui concerne les technologies numériques dans tous les services gouvernementaux, en particulier dans le contexte de la pandémie de COVID-19, la 37^{ème} Session du COMCEC a décidé d'inclure la transformation numérique en tant que domaine de coopération supplémentaire dans l'Agenda du COMCEC. En outre, la 38^{ème} Session du COMCEC a pris note avec appréciation de la Déclaration de la Réunion de Haut Niveau sur "l'Initiative/le Programme de Coopération Numérique de Haut Niveau du COMCEC" accueillie par le Bureau de Transformation Numérique (BTN) de la Présidence de la République de Türkiye le 27 Novembre 2022 en marge de la 38^{ème} Session du COMCEC, en particulier l'engagement des pays membres à poursuivre leur coopération dans ce domaine dans le cadre du "Forum de Transformation Numérique de Haut Niveau du COMCEC". Le Programme de Formation en Ligne des Leaders de la Transformation Numérique a été organisé du 9 au 13 Octobre 2023 dans le cadre du Forum.

En outre, le Domaine de Coopération de la Transformation Numérique a été ajouté aux domaines sectoriels devant être soutenus dans le cadre du Financement de Projet du COMCEC (CPF) en 2023. Dans ce contexte, deux projets ont été sélectionnés pour être soutenus dans le cadre du CPF (Financement de Projets du COMCEC) en 2024. Dans ce cadre, le projet intitulé "Cadre légal et réglementaire pour le gouvernement électronique" est mis en œuvre par la Sierra Leone. Le projet vise à développer un cadre juridique et réglementaire complet pour l'administration en ligne en Sierra Leone. En outre, le projet intitulé "Défi de Cybersécurité HackMasters (Capture du Drapeau, CTF)" a été mis en œuvre par la Türkiye avec 32 pays bénéficiaires. En tant qu'élément du projet, le Bureau de la Transformation Numérique de la Présidence de la République de Türkiye a organisé une formation intitulée "HackMasters Cyber Security Challenge (Capture The Flag, CTF)".

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que Secrétariat du Forum de Haut Niveau sur la Transformation Numérique du COMCEC, le BTN de la Présidence de la République de Türkiye devrait informer le Comité sur les efforts du Forum.

POINT 13 DE L'ORDRE DU JOUR
**Échange de vues sur "Transformation numérique des systèmes de
paiement dans les pays membres de l'OCI"**

Des sessions d'échanges de vues ont lieu régulièrement lors des Sessions Ministérielles du COMCEC. La 39^{ème} Session du COMCEC a décidé que le thème de l'Échange de Vues Ministériel de la prochaine Session du COMCEC serait "La Transformation Numérique des Systèmes de Paiement dans les Pays Membres de l'OCI" et a demandé au Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC lors de sa 22^{ème} Réunion, en coopération avec les Institutions concernées de l'OCI, de formuler des recommandations politiques concrètes sur ce sujet et d'en faire rapport à la 40^{ème} Session du COMCEC.

Conformément à la résolution susmentionnée, le Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC, lors de sa 22^{ème} réunion, a élaboré les préparatifs de la session ministérielle d'échange de vues et proposera des recommandations politiques à soumettre à la 40^{ème} session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC devrait informer la session des préparatifs de la session d'échange de vues, y compris les recommandations du groupe de travail à soumettre à la session ministérielle d'échange de vues pour examen. La Session examinera la question et adoptera les mesures nécessaires.

**- Thèmes Possibles pour la Session d'Echange de Vues de la 41^{ème} Session du
COMCEC**

Au cours de sa 40^{ème} Réunion, le Comité de suivi du COMCEC a discuté des thèmes possibles pour la Session Ministérielle d'Echange de Vues de la 41^{ème} Session du COMCEC :

La 40^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC a demandé au BCC de faire circuler un questionnaire pour explorer les points de vue des Pays membres sur le sujet et de rapporter les résultats à la 40^{ème} Session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC est tenu de présenter les résultats du questionnaire sur le thème de la session d'échange de vues de la 41^{ème} Session du COMCEC. En conséquence, la 40^{ème} Session du COMCEC décidera du thème de la session ministérielle d'échange de vues de l'année prochaine.

POINT 14 DE L'ORDRE DU JOUR
Date de la 41^{ème} Session du COMCEC

La Session décidera des dates de la 41^{ème} Session du COMCEC et de la 41^{ème} Réunion du Comité de Suivi du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le BCC proposera des dates spécifiques pour la 41^{ème} Session du COMCEC et la 41^{ème} Réunion du Comité de Suivi. La Session fixera les dates des réunions en question.

POINT 15 DE L'ORDRE DU JOUR
Questions Diverses

